

Interview



Trois questions à GEORGES-HENRI FLORENTIN, président de France Bois 2024

Georges-Henri Florentin, ancien directeur du FCBA, assure la présidence bénévole de France Bois 2024, une initiative du Codifab¹, de France Bois Forêt et du CSF² pour promouvoir l'usage du bois dans les ouvrages olympiques.

► **Quelles sont les missions structurantes de France Bois 2024 ?**

Fin 2017, la filière a pris conscience de l'importance médiatique des Jeux olympiques. Nous avons souhaité utiliser cette vitrine pour démontrer que le bois et le bois français peuvent être omniprésents. Nous avons deux objectifs principaux pour ces Jeux : voir se réaliser des bâtiments et des équipements bois exemplaires, tout en poussant au maximum la part du bois français, avec un objectif réaliste à 50 % des approvisionnements totaux. Aujourd'hui, le bois français correspond à 30 % du bois utilisé dans la construction en France.

► **Comment faire des Jeux olympiques une vitrine pour le bois ?**

France Bois 2024 accompagne les donneurs d'ordres, la Solideo³ en tête, en leur fournissant les éléments techniques, économiques et standardisés qui leur permettent de mettre plus de bois dans les ouvrages. Concrètement, nous finançons des avis d'expertise, afin de produire les preuves nécessaires au développement des réalisations bois. L'important est que cela serve toute la filière, en vue des Jeux, mais aussi pour laisser un héritage pérenne à la filière et aux entreprises. Dès 2018, nous avons par exemple travaillé, avec nos partenaires du FCBA, du CSTB⁴ et d'Adivbois⁵, à la publication d'un livre blanc sur la résistance au risque incendie du bois de structure, un point qui inquiétait particulièrement les promoteurs. Cette publication a facilité la délivrance de permis de construire. Nous avons également travaillé pour que les documents préparatoires aux avis techniques puissent démontrer la faisabilité de façades bois dans le village olympique. Les avis techniques que

nous finançons permettent d'inscrire le bois dans des environnements où il n'était jusqu'à aujourd'hui pas autorisé ou inhabituel, jusqu'aux douches du village paralympique. Notre action consiste également à accompagner les entreprises. Nous mettons ainsi les entreprises de la filière en relation avec les rédacteurs des appels d'offre et nous formons les entreprises de la construction, qui ne connaissent pas toutes le bois, aux spécificités du matériau.

► **À deux ans des Jeux, où en sommes-nous ?**

Des réalisations emblématiques sont sorties de terre : le Grand Palais Éphémère, sur le Champ-de-Mars à Paris, le centre aquatique olympique en face du Grand Stade à Saint-Denis, en structure bois, le hall du village média, une partie du village olympique... ce sont déjà 30 000 m³ de bois qui sont utilisés, avec une part de bois français dépassant largement les 30 %. Nous continuons de travailler pour insérer le bois là où c'est possible, comme pour les équipements temporaires pour lesquels nous essayons de laisser leur place aux essences feuillues. Pour répondre aux besoins, nous devons bien sûr travailler la mixité des matériaux, et en cohérence avec les autres filières, dans l'esprit des valeurs olympiques : excellence, amitié, respect.

1. Comité de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.
2. Comité stratégique de filière.
3. Société de livraison des ouvrages olympiques.
4. Centre scientifique et technique du bâtiment.
5. Association pour le développement des immeubles à vivre en bois.

01. Georges-Henri Florentin, à gauche. @DR.

02. Village olympique. @Charlotte Lance.